

Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

2 3 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Gettaelles

Dénomination

(en entier): Y.L.C.N

Forme juridique: SCRI

Siège: RUE DE L'INSTRUCTION N°18, 1070 BRUXELLES.

N° d'entreprise : BE0701.890.218

Objet de l'acte: MISE EN LIQUIDATION- CLÖTURE DE LIQUIDATION.LE 07/12/2018

L'assemblée générale extraordinaire du 07/12/2018, à 10 heures, au siège sociale de l'entreprise. Est Approuvé à l'unanimité des associés:- La mise en liquidation de la société, à partir du 07/12/2018.

- clôture de liquidation: compte tenu que la société n'a pas fonctionné depuis sa création, le 25/08/2018, Qu'il n'y a plus rien à liquider.Une assemblée générale extraordinaire, a été réunie, le même jour(le07/12/2018), à 14 heures, au siège social de l'entreprise pour approuver :-La fin de liquidation et clôture

de liquidation.

-Qu'il n'y a plus de dettes (de l'entreprise) à rembourser.

Que tous les parts sociales ont été remboursées aux associés. Tous les livres de comptabilité se trouve Pendant 7 ans, chez Mme KOEVA VERONIKA, domicilié au 57, Rue d'Ostende,1080 BRUXELLES.

- L'ordre du jour a été épuisé, la séance a été levée à 15 heures.

A BRUXELLES LE 07/12/2018

KOEVA VERONIKA: ADMINISTRATEUR DELEGUE

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature